

5 juillet 2025

SAMEDI DE LA 13EME SEMAINE DU TEMPS ORDINAIRE

« La valeur objective d'une bénédiction »

Gen 27,1-5.15-29

*Isaac était devenu vieux, ses yeux avaient faibli et il n'y voyait plus. Il appela Ésaü son fils aîné : « Mon fils ! » Celui-ci répondit : « Me voici. » Isaac reprit : « Tu vois : je suis devenu vieux, mais je ne sais pas le jour de ma mort. Prends donc maintenant tes armes, ton carquois et ton arc, sors dans la campagne et tue-moi du gibier. Prépare-moi un bon plat comme je les aime et apporte-le-moi pour que je mange, et que je te bénisse avant de mourir. » Pendant qu'Isaac parlait ainsi à son fils Ésaü, Rébecca écoutait. Ésaü alla donc dans la campagne chasser du gibier pour son père. Rébecca prit les meilleurs habits d'Ésaü, son fils aîné, ceux qu'elle gardait à la maison ; elle en revêtit Jacob, son fils cadet. Puis, avec des peaux de chevreau, elle lui couvrit les mains et la partie lisse du cou. Elle remit ensuite entre ses mains le plat et le pain qu'elle avait préparés. Jacob entra chez son père et dit : « Mon père ! » Celui-ci répondit : « Me voici. Qui es-tu, mon fils ? » Jacob dit à son père : « Je suis Ésaü, ton premier-né ; j'ai fait ce que tu m'as dit. Viens donc t'asseoir, mange de mon gibier ; alors, tu pourras me bénir. » Isaac lui dit : « Comme tu as trouvé vite, mon fils ! » Jacob répondit : « C'est que le Seigneur, ton Dieu, a favorisé ma chasse. » Isaac lui dit : « Approche donc, mon fils, que je te palpe, pour savoir si tu es bien mon fils Ésaü ! » Jacob s'approcha de son père Isaac. Celui-ci le palpa et dit : « La voix est la voix de Jacob, mais les mains sont les mains d'Ésaü. » Il ne reconnut pas Jacob car ses mains étaient velues comme celles de son frère Ésaü, et il le bénit. Il dit encore : « C'est bien toi mon fils Ésaü ? » Jacob répondit : « C'est bien moi. » Isaac reprit : « Apporte-moi le gibier, mon fils, j'en mangerai, et alors je pourrai te bénir. » Jacob le servit, et il mangea. Jacob lui présenta du vin, et il but. Son père Isaac dit alors : « Approche-toi et embrasse-moi, mon fils. » Comme Jacob s'approchait et l'embrassait, Isaac respira l'odeur de ses vêtements, et il le bénit en disant : « Voici que l'odeur de mon fils est comme l'odeur d'un champ que le Seigneur a béni. Que Dieu te donne la rosée du ciel et une terre fertile, froment et vin nouveau en abondance ! Que des peuples te servent, que des nations se prosternent devant toi. Sois un chef pour tes frères, que les fils de ta mère se prosternent devant toi. Maudit soit celui qui te maudira, béni soit celui qui te bénira ! »*

Cette histoire de l'Ancien Testament peut nous sembler un peu étrange. Une mère veut que son fils cadet obtienne de son père mourant la bénédiction destinée à l'aîné. Rébecca trompe Isaac, dont les yeux ne voyaient plus bien, et c'est ainsi que Jacob reçoit la bénédiction paternelle à la place d'Ésaü. La ruse est évidente ! Cependant, la bénédiction est maintenue et ne peut être rétractée, et il ne reste à Ésaü qu'une bénédiction de second rang, pour ainsi dire.

Selon nos critères moraux, nous pourrions être choqués par les actions de Rébecca et nous demander si cette tromperie n'invalide pas la bénédiction qu'Isaac a donnée à Jacob. Mais si nous poursuivons la lecture de l'histoire, nous verrons que ce n'est pas le cas. Au contraire, lorsqu'Isaac se rend compte de la supercherie, il n'annule pas sa bénédiction ; au contraire, il dit à Ésaü : *"je l'ai béni (Jacob) ; béni il restera"* (Gn 27,33).

La bénédiction était une réalité qui ne pouvait être rétractée. C'était un acte objectif, même s'il avait été accompli par captivité. Dans la suite de l'histoire, nous ne voyons pas non plus que Dieu reproche à Jacob un crime.

Parfois, on peut se demander si, par exemple, le ministère d'un prêtre qui mène une vie immorale est encore valable, si les Eucharisties qu'il célèbre sont encore valables... Mais, en fait, s'il prononce les paroles consacratoires comme le prescrit l'Église et s'il prend le pain et le vin pour l'action sacrée, alors le sacrifice sera valable, même si le prêtre vit dans l'immoralité. Le sacrement de l'ordination sacerdotale est une réalité objective, même s'il y a eu des prêtres qui ont infiltré l'Église pour la détruire de l'intérieur, comme ce fut le cas à l'époque du communisme.

Pour mieux comprendre les actions de Rebecca - qui, soit dit en passant, ne sont pas censurées par Dieu - il faut tenir compte de deux affirmations de l'Écriture Sainte. Tout d'abord, il est dit que Jacob était un homme irréprochable (cf. Gn 25, 27) et que Rébecca l'aimait (v. 28). Mais le récit qui précède l'histoire d'aujourd'hui est encore plus important :

*"Un jour, Jacob préparait un plat, quand Ésaü revint des champs, épuisé.Ésaü dit à Jacob : « Laisse-moi donc avaler cette sauce, le roux qui est là, car je suis épuisé ! » C'est pour cela qu'on a donné à Ésaü le nom d'Édom (c'est-à-dire : le Roux). Jacob lui dit : « Vends-moi maintenant ton droit d'aînesse ! » Ésaü répondit : « Je suis en train de mourir ! À quoi bon mon droit d'aînesse ? » Jacob reprit : « Jure-le moi, maintenant ! » Et Ésaü le jura, il vendit son droit d'aînesse à Jacob. Alors Jacob donna à Ésaü du pain et un plat de lentilles. Celui-*

*ci mangea et but, puis il se leva et s'en alla. C'est ainsi qu'Ésaü montra du mépris pour le droit d'aînesse" (Gn 25,29-34).*

L'Écriture Sainte définit Jacob comme un "homme irréprochable", ce qui est un grand compliment. Rébecca en était consciente et devait donc le considérer comme le plus apte à succéder à Isaac. Il est important de noter qu'Ésaü a effectivement refusé le droit d'aînesse et l'a vendu à Jacob. Rébecca l'a peut-être su et a donc cherché un moyen de transmettre au fils cadet la bénédiction qui appartenait à l'origine à l'aîné.

Nous devons supposer que le renoncement d'Ésaü au droit d'aînesse a également compté devant Dieu, car en rejetant ce privilège qu'il lui avait accordé, il rejetait Dieu lui-même. Dans ce contexte, on peut comprendre les actions de Rébecca d'un autre point de vue, et on peut aussi comprendre pourquoi les Écritures ne la censurent pas. Que pouvons-nous tirer de la lecture d'aujourd'hui ?

D'une part, nous pouvons apprendre à apprécier la valeur d'une bénédiction, qui est donnée avec l'autorité de Dieu. Par exemple, la bénédiction d'un prêtre, d'un père spirituel, ainsi que la bénédiction des parents.

D'un autre côté, nous ne devons jamais renoncer à une valeur supérieure pour une valeur inférieure, comme l'a fait Ésaü. Tout doit être examiné aux yeux de Dieu : qu'est-ce qui est important à ses yeux, et qu'est-ce qui est le plus important ?

En ce qui concerne les actions de Rebekah, nous pouvons apprendre que même si nous trouvons initialement ce qu'une personne fait étrange ou trompeur, il peut y avoir d'autres motifs sous-jacents que nous ne comprenons pas au premier abord. C'est pourquoi nous ne devrions pas nous empresser de juger, mais plutôt examiner attentivement les motivations d'une personne qui agit d'une manière qui nous semble étrange...